



**Syndicat Indépendant  
de l'Enseignement  
du Second degré**

La Renardière III Bât Q  
13170 LES PENNES MIRABEAU  
04 42 02 66 77  
jean-paul.garcin2@wanadoo.fr  
<http://www.sies.fr>

**Syndicat des Agrégés  
de l'Enseignement  
Supérieur**

BP 101  
13262 Marseille cedex 07  
06 10 35 44 94 06 83 48 58 04  
denis.roynard@gmail.com  
<http://www.le-sages.org>

**Syndicat Indépendant  
Académique Aix Marseille  
de l'Enseignement  
Secondaire**

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE  
04 91 42 18 55 06 76 58 63 47  
jacques.mille2@wanadoo.fr  
<http://www.siaes.com>

**Confédération  
Autonome  
du Travail**

22 Rue St Vincent de Paul  
75010 PARIS  
01 48 78 12 36  
contact@c-a-t.fr  
<http://www.c-a-t.fr>

## ACTIONS

# REFORME DU LYCEE CONSEIL PEDAGOGIQUE

COMMUNIQUÉ du 11 Janvier 2010

Le *SIES*, le *SAGES*, le *SIAES*, le *SIES/O*, la *CAT*-Éducation appellent tous les personnels des lycées et des collèges à initier ou à participer dans leurs établissements à toutes les réunions relatives aux actuels projets du gouvernement : réforme du lycée, mise en place d'un Conseil pédagogique.

Le *SIES*, le *SAGES*, le *SIAES*, le *SIES/O*, la *CAT*-Éducation annoncent dès à présent avoir déposé un préavis de grève, sur leurs propres revendications, pour la journée du 21 Janvier 2010, signifiant ainsi leur détermination à voir ces projets réexaminés à la lueur des oppositions qu'ils suscitent.

Le *SIES*, le *SAGES*, le *SIAES*, le *SIES/O*, la *CAT*-Éducation ne peuvent accepter une « réforme du lycée » telle que proposée par le gouvernement.

La mise en œuvre de cette réforme aurait en effet inéluctablement des conséquences négatives tant pour les personnels que pour les élèves et la Nation tout entière.

- Pour les premiers, en dénaturant et en alourdissant leur mission et leur travail.
- Pour les seconds, sous le leurre de l'accompagnement personnalisé, en réduisant les exigences de leur formation et la qualité de l'enseignement reçu.
- Pour la Nation, en abaissant le niveau de formation et de qualification de sa jeunesse.

Le *SIES*, le *SAGES*, le *SIAES*, le *SIES/O*, la *CAT*-Éducation ne peuvent non plus accepter les dispositions prévues pour la mise en place d'un « Conseil pédagogique » dans les lycées et les collèges. Dispositions qui :

- concrétiseraient la mise à mort définitive de la liberté pédagogique des enseignants pourtant reconnue par la loi et faisant partie de leurs garanties statutaires,
- signifieraient leur totale soumission à un chef d'établissement omnipotent.

**GREVE ET MANIFESTATIONS  
LE JEUDI 21 JANVIER 2010**

Consultez nos sites internet respectifs.

**Le SIES, le SAGES, le SIAES, le SIES/O, la CAT-Éducation** dénoncent une « réforme du lycée » qui, dès la classe de Seconde,

- réduirait, voire supprimerait, la place accordée aux enseignements disciplinaires, en particulier dans la voie technologique, et les exigences s'y attachant,
- alourdirait les effectifs des classes,
- aggraverait encore plus les conditions de travail des personnels en multipliant les missions, les réunions et les services partagés,
- désorganiserait complètement leurs services et les emplois du temps.

**Le SIES, le SAGES, le SIAES, le SIES/O, la CAT-Éducation** dénoncent la mise en place d'un « Conseil pédagogique », organe de contrôle et de mise en conformité, aussi bien en lycée qu'en collège. Une telle mesure, en effet,

- conférerait, sous couvert d'autonomie, un pouvoir démesuré au chef d'établissement et aux affidés qu'il aurait choisis, réduisant ainsi le Conseil d'administration à une simple chambre d'enregistrement, ce, au mépris des autres personnels, des parents et des élèves,
- aboutirait, en leur imposant les décisions émanant de ce Conseil en matière de conduite de classe, de notation, d'évaluation, à cantonner les enseignants au rôle d'exécutants serviles, ce, au mépris de leur liberté pédagogique pourtant stipulée par la loi,
- générerait tensions et conflits entre les professeurs et les disciplines pour l'attribution à fin de dédoublings des « *moyens mis à disposition par le recteur en fonction des résultats* »,
- placerait finalement en concurrence les établissements entre eux, au risque évident de créer ou d'accroître des inégalités dont les premières victimes seraient les élèves eux-mêmes.

**Sur ces fondements le SIES, le SAGES, le SIAES, le SIES/O, la CAT-Éducation** revendiquent :

- la revalorisation des exigences disciplinaires dans l'intérêt des élèves et de la Nation,
- le respect de la liberté pédagogique des enseignants dans le cadre des responsabilités qui leur sont confiées, c'est-à-dire, comme l'a affirmé le Président de la République lui-même, la reconnaissance effective de leur liberté dans le choix de leur méthode d'enseignement, avec les moyens mis à leur disposition, dans le respect des programmes nationaux et des instructions officielles,
- une prise en compte accrue de la réalité des conditions de travail des personnels pour qu'ils puissent assurer leur mission dans la sérénité et la confiance, avec la juste rémunération qui s'y attache,
- le maintien des postes indispensables et le recrutement de professeurs fonctionnaires d'État partout où cela est nécessaire, mettant ainsi un terme aux suppressions de postes et au recours croissant à des « pigistes » précaires, comme à toute externalisation au secteur privé de ce qui doit rester du domaine d'une institution d'État comme le définit le 13<sup>ème</sup> alinéa du Préambule de la Constitution de 1946, repris par notre actuelle Constitution : « *l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État* »,
- la reprise du dialogue et de la concertation sur une réforme qui ne saurait exclure, outre les questions ci-dessus mentionnées, la nécessité d'une refonte préalable du collège.

Contacts presse :	Jacques Mille <b>SIES</b> ☎ 04 91 42 18 55 📠 06 76 58 63 47 ✉ <a href="mailto:jacques.mille2@wanadoo.fr">jacques.mille2@wanadoo.fr</a>
	Denis Roynard <b>SAGES</b> ☎ 06 10 35 44 94 📠 06 83 48 58 04 ✉ <a href="mailto:denis.roynard@gmail.com">denis.roynard@gmail.com</a>
	Jean-Baptiste Verneuil <b>SIAES</b> ☎ 04 91 34 89 28 📠 06 80 13 44 28 ✉ <a href="mailto:jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr">jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr</a>
	Jean Claude Crincket <b>SIES/O</b> ☎ 02 99 71 98 17 📠 <a href="mailto:crincket2@aol.com">crincket2@aol.com</a>
	<a href="http://www.sies.fr">http://www.sies.fr</a> <a href="http://www.le-sages.org">http://www.le-sages.org</a> <a href="http://www.siaes.com">http://www.siaes.com</a>